

Interpellation du personnel du centre Afpa de Nanterre à l'attention du Conseil d'orientation

Nous soussignés souhaitons attirer l'attention du Conseil d'orientation de l'AFPA sur les difficultés rencontrées au quotidien dans l'accomplissement de notre travail :

- Précarisation des salariés

CDD, Intérimaires, salariés de sociétés de portage, auto-entrepreneurs : le nombre et les statuts se multiplient. A certaines périodes, ils représentent la moitié des effectifs sur notre campus. Ce qui pose par exemple le problème de leur accueil, de leur accès aux informations et aux bases de données internes, de leur accès à la messagerie, de la mise en œuvre d'un travail d'équipe entre collègues. Ils arrivent le lundi en même temps que leurs stagiaires, d'où pas de temps de préparation, certains découvrant la formation au fur et à mesure ; sans parler de leur possibilité de prendre des congés ou des RTT. Ils se succèdent sur les mêmes formations, voire se succèdent à eux-mêmes en passant d'un statut à l'autre. Ce qui pose la question de la pérennité de ces emplois.

- Augmentation des charges de travail

Il est de plus en plus fréquent qu'un formateur soit amené à suivre plusieurs groupes en même temps, sans aucun temps de préparation ou de récupération supplémentaire.

Par ailleurs, la multiplication des financeurs et la surcharge de travail des assistantes techniques (voir point suivant) imposent aux formateurs de s'occuper de questions administratives nouvelles, sans y avoir été formés, sans temps supplémentaire pour le faire. *S'ajoute aussi le temps passé pour les visites obligatoires en entreprises*
Ceci se fait au détriment du temps passé avec les « stagiaires-clients » et de la qualité de la formation. Les managers de proximité sont de plus en plus accaparés par les procédures (exemple : trois logiciels sont nécessaires pour créer une offre de formation) et réunions (à la direction régionale ou auprès des financeurs), donc moins disponibles pour les salariés, sans parler de ceux qui sont à cheval sur plusieurs sites.

- Surcharge chronique de travail pour le personnel administratif et manque d'évolution

De plus en plus de documents de suivi et de contrôle administratif, variables d'un groupe, voire d'une personne à l'autre, ont une lourde incidence sur le travail des chargés d'accueil et assistantes techniques : par exemple, faire signer plusieurs feuilles de présence à la même personne, vérifier que tous les logos sont bien présents sur lesdites feuilles, donner le livret d'accueil A à l'un et B à l'autre, plus le C pour le troisième, répondre aux questions de rémunération, etc.

Tout cela dans un contexte sans perspective d'évolution ni salariale, ni de poste, ni même de formation.

Manque de personnel d'accueil : mécontentement des stagiaires et des visiteurs qui se trouvent parfois bloqués à la porte car il n'y a personne pour leur ouvrir ou pour répondre à leurs questions.

- Désorganisation générale

La mise en place du plan stratégique et la coupure en plusieurs filières distinctes fait que plus personne ne sait à qui s'adresser ; chacun court après des interlocuteurs qui se dérobent ou qui ne sont pas nommés.

Le départ des salariés des SOP et leur non-remplacement systématique a également désorganisé le recrutement des stagiaires et leur suivi en formation.

- Problèmes informatiques

De plus en plus, l'informatique remplace l'humain : trouver ses ressources formatives, consulter les documents administratifs, passer ses commandes... sans ordinateur, ce n'est plus possible !

Mais quand un nouveau salarié arrive (ou revient dans le cadre d'un CDD à répétition), il met parfois quinze jours, voire un mois, à obtenir ses codes d'accès.

De plus, l'aide à la connaissance de l'existence et à la prise en main de ces outils dépend de la disponibilité et du bon vouloir de ses collègues.

Si le poste ou le logiciel ou le code d'accès ne fonctionne pas, il n'y a plus de correspondant local, présent sur un seul site pour résoudre rapidement le problème ou trouver une solution de remplacement en attendant.

Interpellation du personnel du centre Afpa de Nanterre à l'attention du Conseil d'orientation

Les logiciels sont de plus en plus nombreux et complexes à utiliser. La formation pour leur prise en main n'est assurée que par l'auto-formation, ce qui engendre des pertes de temps considérables et crée des motifs d'énerverment. La mise en place du système de commande SIHA par exemple multiplie par 4 ou 5 le temps consacré par chacun pour passer ses commandes (même les plus courantes, exemple l'achat de papier pour les imprimantes et copieurs).

- Quelles augmentations de salaires ?

Aussi bien pour les salariés CDI que pour les CDD, pas de perspective d'évolution salariale, voire une dégradation (les CDD sont tous embauchés sur la même catégorie et non plus en référence avec les CDI présents sur les mêmes postes). Les augmentations réservées aux classes « supérieures » confirment ce sentiment de non-considération, voire de mépris.

- Dégradation des conditions de travail

L'hygiène et l'entretien des locaux ne sont plus que partiellement assurés : insuffisance du temps consacré à l'entretien quotidien des salles et des bureaux (poubelles vidées irrégulièrement, bureaux non lavés...) ; réparations non effectuées (vitres cassées remplacées par du carton, robinet d'eau qui goutte pendant des semaines...) ; plafonds qui s'effondrent, peintures qui s'écaillent. L'image de l'AFPA auprès de nos « clients » (stagiaires ou entreprises) ne s'améliore pas de cette façon-là.

- Formation du personnel

Depuis plusieurs années, quasiment aucun salarié n'est parti en formation de développement des compétences... Sans commentaire.

Tous ces points, liés entre eux, contribuent à l'augmentation du stress au travail pour l'ensemble des salariés et à l'image parfois négative de l'AFPA. Nous avons bien compris lors de la formation AFPATITUDE qu'un client satisfait en ramène 5 et qu'un client insatisfait en fait perdre 10... Ces situations s'ajoutent aux inquiétudes sur l'avenir de l'AFPA et au sentiment que rien n'est fait pour améliorer cette situation générale.

Nom et Prénom	Signature
CLAUDE Ngyiam	J. Claude.
SURGET Florie	
Cécile CAROLAS	
Farida Djeld	
WEILL PARIS Pascal	
Philippe NICOT	
Beatrice TAVERNE	
François BURCKARD	
BETTON Michèle	